



MINISTÈRE DES SPORTS

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES SPORTS

Comme tous les services de l'Etat, la direction des sports vient d'activer son plan de continuité d'activité (PCA).

Il a pour principaux objectifs d'assurer la continuité des missions essentielles de la direction, telles que définies par le plan-cadre ministériel et de mettre en place des mesures de limitation des déplacements et réunions non indispensables.

Vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives à notre fonctionnement durant la quinzaine.

I – Organisation de la chaîne hiérarchique

L'ordre de suppléance de l'encadrement supérieur de la direction est le suivant :

Gilles QUENEHERVE, directeur – 0630474808

Nathalie CUVILLIER, cheffe de service, adjointe du directeur – 0680641189

Marc LE MERCIER, sous-directeur – 0625647013

Christine LABROUSSE, sous-directrice – 0763868850

Jean-François HATTE, sous-directeur – 0611437657

Sébastien RAMONELL, directeur de projet – 0684319136

Jacky AVRIL, responsable du CGOCTS - 0699910170

Référents en cas de crise sanitaire :

Christine LABROUSSE, sous-directrice - 0763868850

Gilles EINSARGUEIX, médecin – 0614318138

Pour chaque sous-direction, un ordre de suppléance du-de la sous-directeur-trice est prévu entre les chef-fes de bureau :

Sous-direction 1 – Pilotage et évolution des politiques publiques du sport

Jean-François HATTE, sous-directeur - 0611437657

Christèle GAUTIER - 0625175290

Laurent LETAILLEUR - 0670812368

Sous-direction 2 – Pilotage des réseaux du sport

Marc LE MERCIER, sous-directeur – 0625647013

Eric LEPAGNOT - 0762887212

Thibaut DESPRES – 0760087813

Laurent VILLEBRUN - 0698761679



Sous-direction 3 – Sécurité, métiers de l’animation et du sport et éthique

Christine LABROUSSE, sous-directrice – 0763868850

Annie LAMBERT-MILON 0667258135

Michel LAFON - 0762055610

Sébastien BORREL - 0681550858

II- Les relations avec les fédérations et les acteurs sportifs

L’objectif est d’assurer la transmission aux fédérations sportives et aux ligues professionnelles des informations essentielles liées aux conséquences de la crise sur les activités sportives et d’exercer une mission de veille et de conseil pour répondre aux problèmes rencontrés par les fédérations dans la gestion de la crise.

Le service concerné est le bureau DS2B

Un effectif de 2 cadres A, Ms Eric LEPAGNOT et son adjoint Pierre-Antoine BASSERAS, est prévu dans ce bureau pour assurer la permanence des liaisons avec les fédérations et les ligues professionnelles.

A ce bureau, il convient d’ajouter l’intervention:

- de la Mission des affaires européennes et internationales (DSMAEI)

L’objectif est d’assurer le suivi de la situation des délégations sportives étrangères présentes en France et des délégations sportives françaises à l’étranger lors du déclenchement de la crise. Il est en particulier assuré un lien avec le réseau diplomatique et consulaire français et étranger. Un effectif d’1 cadre A permet d’assurer cette mission (Madeleine DELAPERRIERE).

- du service de gestion opérationnelle des conseillers techniques sportifs (CGOCTS)

Cette mission mobilise 1 cadre A, M. Jacky AVRIL.

En ce qui concerne les **questions d’éthique et d’intégrité**, dont le traitement demeure une priorité, le bureau DS3A assure en continu le suivi des alertes déposées notamment sur la boîte mel **signal-sports** de façon à pouvoir donner les suites nécessaires et à effectuer le lien avec les services déconcentrés chargés de réaliser les enquêtes administratives utiles. Il mobilise à cet effet 3 cadres A et un agent de catégorie B, M Sébastien BORREL, son adjointe Mme Pascale RIOS CAMPO, ainsi que Mmes Anaïs WALTER et Sandrine Coqueret).

III- Les relations avec les établissements et les opérateurs nationaux

L’objectif est d’assurer la transmission aux opérateurs sous tutelle de la direction (INSEP, 3 écoles nationales, 17 CREPS, Musée National du Sport et l’ANS) des consignes relatives à la crise et d’exercer une mission de veille et de conseil pour répondre aux problèmes rencontrés par ces établissements dans la gestion de la crise.

Les services concernés sont les bureaux DS2A, en liaison avec le bureau DS3B pour l’aspect « formations » et le bureau DS2C (tutelle ANS). Un effectif de 2 cadres A, M. Thibaut DESPRES et son adjointe Mme Catherine PELLICIARI permet d’assurer la mission.



IV- La Participation à la gestion de la crise sanitaire

Le bureau DS3A participe à la gestion de la crise sanitaire. Il mobilise en permanence à cet effet 2 cadres A, dont 1 médecin, M. Michel LAFON et le Dr Gilles EINSARGUEIX. A titre exceptionnel, et en cas d'épisode aigu d'autres agents de la Direction peuvent être sollicités en renfort.

Enfin, le bureau DS2C, M. Laurent VILLEBRUN et son adjointe Mme Elisabeth GAILLARD, assure le lien avec les DRJSCS, sous l'autorité du SG MAS.